

”Les phonothèques de l’oral en France, catalyseurs de nouveaux corpus interdisciplinaires sur l’oralité” in ” M’amie, faites-moi un bouquet... ” Mélanges posthumes autour de l’œuvre de Conrad Laforte

Véronique Ginouvès

▶ **To cite this version:**

Véronique Ginouvès. ”Les phonothèques de l’oral en France, catalyseurs de nouveaux corpus interdisciplinaires sur l’oralité” in ” M’amie, faites-moi un bouquet... ” Mélanges posthumes autour de l’œuvre de Conrad Laforte. Jean-Nicolas De Surmont et Serge Gauthier. Presses de l’Université de Laval, pp.340, 2011, Les archives de folklore, Jean-Pierre Pichette. halshs-00274933

HAL Id: halshs-00274933
https://shs.hal.science/halshs-00274933

Submitted on 21 Apr 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les phonothèques de l'oral en France, catalyseurs de nouveaux corpus interdisciplinaires sur l'oralité

Véronique Ginouvès, Phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme – ginouves@mmsh.univ-aix.fr

http://phonotheque.mmsh.univ-aix.fr

Appel à contribution retenu, paru dans Fabula :

http://www.fabula.org/actualites/article13765.php

Version finale envoyée pour publication en avril 2008.

Mélanges d'ethnomusicologie, d'archivistique et de littérature orale offerts à Conrad Laforte par ses amis, ses collègues et étudiants du Québec et de l'étranger

En France, la source orale a longtemps souffert d'un déficit de normalisation et d'harmonisation dans le cadre d'un archivage raisonné. De grandes collections sonores ont certes été constituées dès le début du XX^{e} siècle mais elles ne sont pas pour autant consultables facilement par le public. Aujourd'hui, les premiers catalogues en ligne sont enfin accessibles. Ils suivent des standards adaptés et donnent accès à l'interrogation de *corpus* inédits et scientifiquement exploitables, offrant des possibilités de comparaison jusqu'ici insoupçonnées. Cette évolution se place au cœur des bouleversements induits par l'apparition des nouvelles technologies et, en particulier, de la numérisation. Non seulement

il est possible d'accéder aux notices descriptives mais, de plus en plus, les documents sonores peuvent être écoutés. Mieux encore, la convergence des contenus offre de nouveaux modes de contextualisation et de lecture de ces documents complexes et en réalité jusqu'ici bien peu connus.

De nombreux ouvrages et rapports parus à la fin des années 1990[1] dressent un tableau historique de la constitution des collections sonores créées en France et se préoccupent de leur devenir. La plupart se désolent du manque d'organisation de l'archivage[2], certains ignorent tout un pan des bases de données existantes[3]. Le bilan dans tous les cas est clair: les catalogues en ligne, quand ils existent, sont méconnus et l'accès direct aux archives sonores est encore d'un usage peu courant. À l'ère du numérique, ces *corpus* sont avant tout repérés et analysés essentiellement au travers des transcriptions. Pourquoi sont-ils si peu écoutés? Car si il n'existe toujours pas, en ce début de XXI^{ème} siècle, d'infrastructure institutionnelle qui ait expressément la mission de conserver et la valoriser les entretiens de terrain, plus de 10 000 heures sont décrites et accessibles en ligne à travers un réseau national. Nous nous proposons de restituer brièvement le cadre historique de ce développement et de brosser un rapide état des lieux des sites documentaires existants dans

---

[1]. Laurence, P. "Archives sonores, la mode est aux rapports", 2002.

[2]. A ce sujet voir en particulier le tome 2 du rapport Cribier-Feller (2003) qui rassemble 58 analyses de collecte réalisées en France et qui démontre que non seulement un très petit nombre a pu servir à de nouvelles recherches mais qu'en plus, de nombreuses collections se sont perdues au fils des archivages.

3. *Corpus oraux – Guide des bonnes pratiques*, 2006.

le but d'appréhender ce que peuvent apporter à la recherche sur la littérature orale ces *corpus* nouvellement offerts à la consultation.

En France, de vastes collections “d’archives orales” à caractère patrimonial, mémoriel ou scientifique, se sont développées à travers la pratique scientifique de l’histoire orale[4]. Dans ce domaine, l’ouvrage de Florence Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone*[5] en dresse un tableau historique complet. Les linguistes ont également engagé de grandes enquêtes qui sont conservées et valorisées dans des centres de recherche qui, parfois, ont mis en ligne leur catalogue. La Direction générale de la langue française a récemment dressé un inventaire[6] des collections intéressant les linguistes, accessible sur le site du Ministère de la Culture. Étrangement, les collections composées d'archives du domaine de la littérature orale n'y sont pas signalées, et il en va de même dans un récent répertoire réalisé par des historiens[7] comme si ces sons ne concernaient pas certaines disciplines.

Intéressons nous donc à la littérature orale[8]. Plusieurs institutions nationales ont participé à

---

4. Rappelons l’injonction “Historiens à vos micros !” lancée à la fin des années 1970 par Philippe Joutard, un des fondateurs de la Phonothèque de la MMSH.

5. Descamps, Florence. *L'historien, l'archiviste et le magnétophone.…*, 2006.

6. http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/recherche/*corpus*_parole/Inventaire.pdf (consulté le 1er février 2008).

7. *Le Patrimoine sonore et audiovisuel français...*, 2005.

8. Nous avons choisi d’employer ce terme au sens large et d’y comprendre non seulement

la constitution de grands *corpus* dans l'objectif du développement de la connaissance de ce domaine. Le plus souvent, ce sont les découpages géographiques liés à leur mission qui ont primé sur la création de ces fonds. Bernard Lortat-Jacob en a dressé un tableau historique[9] qui présente le fondement de l'ethnomusicologie autour de trois institutions: le Musée de l'Homme, le Musée Guimet et le Musée des arts et traditions populaires. Traversons les années pour décrire hâtivement l'essentiel de cette histoire.

Dès 1929, au sein du musée ethnographique du Trocadéro à Paris, Georges Henri Rivière confie au musicologue et ethnomusicologue André Schaeffner la création d'un département d'organologie et la conception d'une salle présentant les instruments de musique de façon comparative. En 1932, le département s'enrichit d'une phonothèque. Puis en 1937, une rupture entre les collections de "l'intérieur" et de "l'extérieur" s'effectue: le Musée du Trocadéro partage ses collections qui vont venir enrichir deux nouveaux musées parisiens. Ainsi se créent le Département de la musique et de la parole au sein du MNATP (Musée National des Arts et Traditions Populaires, futur MuCEM – Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée)[10] et la phonothèque du Musée de l'Homme. Toujours à

---

les récits transmis oralement mais aussi les chansons et les formes brèves.

9. Lortat-Jacob, B., "L'ethnomusicologie en France", 1990.

10. Les tribulations de ces collections sonores jusqu'à la fin des années 1950 sont magistralement relatées dans l'article de Florence Gétreau qui a dirigé le département de la musique et de la parole du MNATP au moment de la numérisation de ses fonds sonores, entre 1999 et 2002 : Gétreau, Florence. "Recherche et maintien de la tradition musicale

Paris, en 1933 le Musée Guimet[11] met en place une section musicale dans l'objectif de réunir des enregistrements illustrant les musiques savantes et populaires de tradition orale de tous les pays d'Asie sous l'impulsion du conservateur adjoint du moment, Philippe Stern. Outre les divers enregistrements anciens, nombre d'enregistrements originaux sont recueillis dès les années 1950, lors de diverses missions ethnographiques.

Dans un domaine généraliste, les plus anciennes collections sonores inédites sont celles détenues par la Bibliothèque nationale de France et celle-ci occupe une place essentielle dans la dynamique des archives sonores. Elles ont été créées en 1911 par le linguiste, Ferdinand Brunot. L'histoire de ses collection sonores[12] est bien connue, depuis les "Archives de la Parole" créées dans un laboratoire de la Sorbonne, devenues le "Musée de la Parole et du Geste" en 1927 qui sera dirigé par Roger Dévigne à partir de 1932 et sera à l'initiative de la création de la "Phonothèque nationale" en 1938 jusqu'à son intégration au sein de la Bibliothèque nationale en 1977 dans le "Département de la Phonothèque et de l'audiovisuel" qui deviendra "Département de l'audiovisuel" en 1994. A la fin des années 1960, la Phonothèque nationale a aidé les collecteurs en leur prêtant du matériel et en signant une convention avec le CNRS[13]. Ella a également passé des accords avec des

---

populaire en France…", 2006.

11. http://www.museeguimet.fr/-Archives-sonores- (consulté le 1er février 2008).

12. Garcia J.. *Valoriser et préserver...*,1999. Voir également Cordereix P. et Venture N. *Vingtième Siècle*, 2006:

13. Convention signée le 30 novembre 1979.

chercheurs associatifs ou privés pour que les linguistes et les musicologues versent régulièrement leurs bandes sonores dans son fonds d'archives. C'est la Phonothèque nationale qui va, par exemple, recueillir la donation de la collecte de Geneviève Massignon qui comprend, entre autre, 300 bandes magnétiques de ses enquêtes de terrain réalisées entre 1947 et 1965 au Canada et en France (Ouest de la France, Bretagne et Corse). Mais, c'est aussi à cette même période que cette source d'enrichissement des fonds se tarit au sein de cette institution. Aujourd'hui, aucun enregistrement inédit n'est encore interrogeable dans Opale[14] et Gallica[15] n'offre l'écoute que de 79 documents sonores sur les milliers de documents numérisés mis à disposition. Nous verrons toutefois que la BnF a choisi de déployer autrement sa compétence sur les archives sonores inédites en inventant le système des pôles associés et en mettant en place un inventaire collectif au sein des institutions nationales.

En effet, Bernard Lortat-Jacob le soulignait déjà en 1990[16]: les collections inédites des établissements publics sont toujours difficiles à évaluer quantitativement et qualitativement. Mais les choses sont en train de changer. Sur le site de la BnF, la rubrique "Pages professionnelles"[17] signale la création d'un projet de *Catalogue collectif des collectes*

14. http://www.bnf.fr (consulté le 1er février 2008).

15. http://gallica.bnf.fr/ (consulté le 1er février 2008).

16. *Op. cit.*

17. http://www.bnf.fr/PAGES/infopro/recherche/rech_biblio.htm#ancre_3 (1er février 2008).

sonores à caractère ethnographique et folklorique 1900 – 1945. L'objectif est ici de réaliser un catalogue des collectes phonographiques de terrain, enregistrements de studio et produits édités entre 1900 et 1945, conservés par le Musée de l'Homme, le MNATP[18]et le musée national des arts asiatiques Guimet auxquels seraient jointes les collections du Musée des arts africains et océaniens et celles de la BnF.

Autre moyen de dynamiser les inventaires des collections sonores, l'utilisation par la BnF des "Pôles associés" venus contrebalancer la carence des institutions[19] en se tournant vers le réseau associatif. À ce moment, il nous faut reprendre notre historique et rappeler qu'aux côtés des institutions nationales, d'autres types de collections sonores se sont constituées au fil des années. Dans les années 1970, on assiste à l'émergence d'un nouveau courant musical, celui de la musique traditionnelle, souvent nommé "mouvement folk" qui est

---

18. Il faut également rappeler que Florence Gétreau, lorsqu'elle était conservateur au département de la musique et de la parole du MNATP, a rédigé, dès 2000, des conventions avec des structures qui ont les moyens de mettre à disposition les fonds sonores pour qu'elles puissent avoir une copie des enregistrements correspondant aux aires géographiques dont elles se préoccupent. Ainsi, une partie des collections de l'ancien MNATP est accessible au travers des catalogues reliés à la FAMDT sur lesquels nous reviendrons.

19. À propos de la carence des institutions en France pour la conservation et la mise à disposition des données qualitatives, voir le rapport Cribier/Feller (2003), en particulier les pages 16 à 22.

essentiel pour notre propos[20]. C'est, pour la plupart, dans un cadre associatif, que des passionnés pour les cultures régionales se sont lancés dans des collectages à travers la France. Cette effervescence culturelle a été essentielle dans la création de grands *corpus* enregistrés dans le domaine de la tradition orale comme dans le répertoire conté et chanté. D'autres types d'institutions ont bien sûr participé à cet élan: des centres universitaires, où des équipes de chercheurs, sensibles à la question des identités culturelles et régionales et à celle de la mémoire populaire[21] mais aussi des musées régionaux et des services d'archives départementales[22]. Mais les associations demeurent celles qui se sont le plus préoccupé de l'accès aux données collectées en direction du public et plus largement à leur valorisation. En 1981 le mouvement des musiques traditionnelles se structure à travers un "Bureau des musiques traditionnelles" créé au sein du ministère de la Culture[23] qui permet, en 1985, la création de la Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles[24].

---

20. Ginouvès, V. et Bonnemason, B., "Les phonothèques de l'oral…", *BBF*, 2002.

21. C'est le cas du Crehop (Centre de recherche sur les ethnotextes, l'histoire orale et les parlers régionaux) qu'une équipe pluridisciplinaire composée d'ethnologues, historiens et dialectologues fonde en 1980 autour du nouveau concept d'ethnotexte. Citons également le Centre de recherches bretonnes et celtiques à l'université de Bretagne occidentale, ou bien encore les travaux de Daniel Fabre et Jacques Lacroix sur le conte populaire.

22. Écomusée de la Grande Lande, musée de la Corse, Musée basque, Musée dauphinois mais aussi les archives départementales du Tarn et de la Dordogne.

23. C'est Maurice Fleuret qui, en 1981, prend ses fonctions de directeur de la musique et de la culture où il crée ce bureau des musiques traditionnelles ainsi qu'un poste d'inspecteur

Les masses critiques des enregistrements sonores des associations engagées dans le collectage commence alors à être réellement imposantes et leur sauvegarde problématique. Il devient difficile de valoriser ces fonds qui coûtent cher en temps de travail et en équipement… d'autant que l'engouement d'hier pour ces documents décline. A la fin des années 1980, on note alors en France, dans les milieux scientifiques, une nette régression des travaux réalisés à partir d'entretien de terrain[25]. Leurs auteurs sont même soupçonnés de passéisme, de démagogie, de populisme. Bénéficiant du réseau de la FAMDT, une Commission documentation[26] se crée, persuadée de la nécessité de cataloguer les fonds sonores pour pouvoir les valoriser. Il n'existait alors rien en termes de traitement documentaire informatisé du son inédit[27]. L'objectif était de construire un système d'analyse prenant en compte les normes et les formats existants pour l'écrit et le son édité, mais qui puisse également traiter la spécificité de l'enquête de terrain enregistrée. La typologie et l'analyse de la chanson et du conte étaient bien sûr au centre de leurs

---

principal.

24. Site de la FAMDT: http://www.famdt.org (consulté le 1er février 2008).

25. Pelen, Jean-Noël. "L'histoire, l'Autre, le texte...", 1997.

26. Cette commission a été créée lors des premières Assises nationales de la musique traditionnelle organisées à Paris en 1989. Rendons ici hommage à Véronique Pérennou, de l'association Dastum qui a largement œuvré pour cette création. et l'a longtemps dirigée.

27. Pour toutes les questions de traitement documentaire, voir l'introduction du *Guide d'analyse documentaire du son inédit*…, 2001.

questionnements. A partir des pratiques et des compétences croisées de chaque phonothèque, l'exigence était d'aboutir à une problématique commune pour employer le même langage afin de pouvoir échanger.

Documentalistes, ethnomusicologues, collecteurs ont alors longuement confronté leurs pratiques, leurs savoir-faire et leurs expériences, afin d'appréhender les besoins inhérents au traitement de ces documents à tous les niveaux de la chaîne, de la collecte à la diffusion. Un outil est né de cette réflexion, le "Guide d'analyse documentaire du son inédit pour la mise en place de banques de données". Il a été publié en 1994 et réédité en 2001[28]. C'est ce guide qui permet aujourd'hui d'interroger l'ensemble des catalogues des différents centres de façon homogène.

Cette force documentaire a permis la création d'un Pôle associé à la BnF, constitué aujourd'hui de cinq structures[29]: le CERDO à Parthenay, le Conservatoire occitan à Toulouse, Dastum à Rennes, Mémoires Vives à Anost et la Phonothèque de la MMSH à Aix-en-Provence. A travers ce pôle, la BnF a choisi avec clairvoyance de financer le repérage et l'analyse des documents sonores. Une rapide présentation de ces centres donnera une idée de l'ensemble des *corpus* mis à disposition.

---

28. B. Bonnemason, V. Ginouvès, V. Pérennou, 2001. Une version en langue espagnole a été publiée en novembre 2007 par la Bibliothèque nationale de Colombie, les Archives nationales de Colombie, avec le soutien de l'Institut d'Etudes Andines (Lima).

29. Le pôle a été créé en 1998 avec quatre structures, l'association Mémoires Vives l'a rejoint en 2005.

Dastum

Commençons par l'association initiatrice des grands projets de traitement documentaires dans le milieu associatif, Dastum ("recueillir" en breton). Créée en 1972, elle s'est donnée pour mission le collectage, la sauvegarde et la diffusion du patrimoine oral de l'ensemble de la Bretagne historique: chansons, musiques, contes, légendes, histoires, proverbes, dictons, récits, témoignages... Engagée dès sa création dans les usages de diffusion offerts par les nouvelles technologies, cette association a commencé à numériser ses collections à partir de la fin des années 1990 et offre un catalogue en ligne[30] riche de plus de 5000 heures où toutes les notices sont accompagnées de fichiers son. Un *corpus* gigantesque, que les musiciens bretons ne se privent pas d'utiliser. Actuellement les fichiers son ne peuvent être écoutés qu'à partir de lieux en convention avec Dastum comme les écoles de musique de Bretagne, certaines médiathèques, la BnF et les pôles associés de la FAMDT.

Le CERDO UPCP-Métive

Le Centre d'Etudes, de Recherche et de Documentation sur l'Oralité au sein de l'union pour la culture populaire en Poitou-Charentes et Vendée est détenteur de 8000 heures dont une partie est en ligne[31]. En 2006, un vaste travail sur le conte d'animaux a été réalisé qui a donné lieu à la publication de plus de 30 cédés qui offrent plus de 600 versions de contes

30. http://www.dastum.net (consulté le 1er février 2008).

31. http://195.101.116.236/belcerdo/appl/belcerdo/archisonore.tpl (consulté le 1er février 2008). Pour mieux comprendre les conditions de création de cette association, vous pouvez consulter un article de son fondateur et premier président de l'association, André Pacher : "Conditions et moyens du développement culturel en milieu rural, …", 1982.

tous mis en lien avec la classification Aarne-Thompson.

Le Conservatoire occitan

Le Conservatoire occitan, centre de musiques et danses traditionnelles Toulouse/Midi-Pyrénées a été créé en 1971. Ses fonds sont très riches dans le domaine de la littérature orale mais également, de par son histoire, dans le domaine de la danse qui a toujours été centrale pour cette association créée dans le cadre des "ballets occitans"[32]. Le catalogue en ligne met à disposition plus de 2000 heures d'archives[33].

Mémoires Vives

L'association a été créée en 1995 par d'anciens collecteurs des années 1970. Située au cœur du Morvan, elle propose un projet fédératif pour l'ensemble de la région Bourgogne associée à la Mission Musique et Danse Bourgogne. Elle réunit aujourd'hui un ensemble riche et cohérent de quelques 1500 heures qui devrait pouvoir être mis à la disposition du public en 2008 dans la maison de l'oralité de Bourgogne. Un catalogue en ligne[34] permet d'ores et déjà d'accéder à plus de 1000 notices décrivant des documents parfois liés à des fichiers son ou audiovisuel.

---

32. Il intéressant de noter que depuis 2006 le Conservatoire occitan a lancé une numérisation de l'ensemble de ses documents audiovisuels sur la danse avec le soutien du plan national de numérisation du Ministère de la Culture qui devraient pouvoir être mis à la disposition du public à partir de 2008.

33. http://www.conservatoire-occitan.org/rubrique.php?id_rubrique=9 (consulté le 1er février 2008).

34. http://memoiresvives.asso.fr/ (consulté le 1er février 2008).

La Phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme

La Phonothèque de la MMSH a été créée à la fin des années 1970 par un historien moderniste, Philippe Joutard et un ethnodialectologue, Jean-Claude Bouvier, chercheurs au sein du CREHOP[35]. Tous deux avaient la volonté, au-delà de la simple conservation de leurs enregistrements, d'offrir à ceux qui publiaient à partir d'entretiens de terrain la possibilité de mettre à disposition ces sources, auprès d'un large public. L'idée novatrice était non seulement de recueillir les sources de la recherche mais aussi de permettre une éventuelle réutilisation des entretiens pour la constitution de nouveaux *corpus*. Aujourd'hui, la phonothèque met à disposition du public 4000 heures de son dont plus de la moitié ont été numérisées et sont accessibles par un catalogue en ligne[36] qui offre également l'écoute de fichiers sonores.

Tous ces centres utilisent donc le *Guide d'analyse documentaire pour le son inédit*. L'avantage est d'offrir des métadonnées homogènes qui permettent d'interroger l'ensemble des œuvres orales et leurs différentes versions. La question du titre uniforme des œuvres orales est constamment au centre de leur réflexion: Aarne et Thompson, Conrad Laforte et

35. La phonothèque a d'abord été créée au sein du groupe CREHOP en 1979 et a rejoint l'UMR TELEMME (unité mixte de recherche Temps, espaces, langages, Europe méridionale, Méditerranée) en 1992. En 1997 elle a été intégrée à l'UMS (unité mixte de service) 841 à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (Aix-en-Provence), devenue USR (unité de service et de recherche) 3125 en janvier 2008.

36. http://phonotheque.mmsh.univ-aix.fr (consulté le 1er février 2008).

Patrice Coirault sont les outils quotidiens et indispensables qui permettent à tous ces centres de parler le même langage. Un catalogue collectif s'appuyant le protocole OAI-PMH[37] devrait voir le jour en 2008.

Interrogeons par exemple la chanson "Rossignol du bois". La chanson peut être repérée à travers les différents catalogues en ligne cités non seulement à partir de ce titre mais aussi d'autres titres forgés sur la thématique de la chanson, parfois employés par les informateurs ou les collecteurs comme "Comment il faut aimer" ou "Rossignolet ton bois joli" (les Rossignolets sont nombreux dans les chansons de tradition orale). Il est également possible de retrouver la chanson tout simplement à partir des numéros repérés dans les catalogues de chanson. Dans celui de Conrad Laforte, où elle a le numéro F-9[38] comme dans celui de Patrice Coirault, où elle est sous le numéro 122[39]. Ainsi, on peut trouver sept versions de cette chanson sur le catalogue en ligne de Dastum (et éventuellement les écouter en ligne si vous vous rendez dans une institution collaborant avec cette association), deux versions dans celui du Conservatoire occitan, aucune encore dans celui de Mémoire Vives et trois

---

37. Open Access Initiative – Protocol for Metadata Hardvesting. Le cahier des charges de ce moteur a été diffusé sur le site de l'AFAS (association française des détenteurs de documents sonores et audiovisuels) : http://afas.imageson.org/document1116.html (consulté le 1er février 2008).

38. La syntaxe déterminée dans le *Guide d'analyse,…* est [CL]F-9. Conrad, L. *Le catalogue de la chanson…, Tome 2*, p. 320.

39. La syntaxe déterminée dans le *Guide d'analyse,…* est [COI]122. Coirault, P. *Répertoire des chansons françaises,…, tome 1*, p.42.

versions dans celui de la MMSH où deux versions peuvent être écoutées en ligne[40]. Chacune des œuvres est décrite et contextualisée, rapprochée du cadre de l'enquête de terrain qui a permis l'enregistrement. Nous touchons là un élément nouveau qui n'a pas encore été exploité dans toute sa dimension: la convergence des outils et des contenus. En effet, le nouvel accès offert par la mise en ligne devrait permettre d'offrir la possibilité de citer une enquête sonore dans un catalogue et ses fichiers liés depuis un site à contenu éditorial. Dans la base de Dastum par exemple, il est possible d'accéder aux transcriptions et aux dossiers documentaires sur les informateurs et les enquêteurs. Sur la base du CERDO, des dossiers pédagogiques explorent également la façon de proposer un nouvel éclairage sur les entretiens de terrain. Autre exemple, à la phonothèque de la MMSH, celui d'une publication électronique[41] du Pôle images, sons, recherche en sciences humaines[42] sur les bouquets funéraires des bords de route. Le domaine est différent certes, mais ce type d'édition nous permet d'envisager de nouveaux modes de consultation comme citer avec précision une ressource documentaire et retourner directement à la source du travail de recherche – le fichier son lui-même dans le cas d'une enquête orale ou la photographie ou l'image de l'archive – tout en continuant la lecture d'un texte scientifique.

---

[40] http://phonotheque.mmsh.univ-aix.fr/Record.htm?idlist=6&record=19100875124919280579 et http://phonotheque.mmsh.univ-aix.fr/Record.htm?idlist=6&record=19100700124919289829 (consulté le 1er février 2008).

[41] Nicolas, L., "Les bouquets funéraires des bords de routes…", 2007.

[42] http://www.imageson.org (consulté le 1er février 2008).

Les catalogues en ligne offrent de nouvelles perspectives à l'analyse de la littérature orale: des découvertes de versions inédites, des relectures ou des comparaisons impossibles jusqu'ici, des travaux sur les classifications, une contextualisation renforcée … Mais d'autres catalogues doivent pouvoir s'ajouter à ceux-là pour conforter la cohérence des *corpus*. Inévitablement, la question de l'évaluation globale des ensembles constitués et accessibles devra se poser à un moment donné. Car il faut être réalistes: malgré l'accélération récente de la mise en ligne, ne serait-ce seulement que des simples inventaires, le *corpus* accessible est partiel, fragmenté et manque d'interopérabilité. Un certain nombre de chaînons sont dramatiquement manquants. Impossible d'accéder aujourd'hui aux grands *corpus* comme Minot, l'Aubrac ou Massignon[43]… La cartographie de ces ressources, elle-même, est très lacunaire. Les instruments de repérage, de classement et d'identification sont rares et incomplets. La numérisation est en train de modifier en profondeur l'accès et le traitement de la source sonore. L'enjeu est à la fois celui d'une réelle appropriation culturelle et scientifique de ces documents mais aussi tout simplement d'en permettre l'accès.

[43] Et encore, nous évoquons ici uniquement des *corpus* que nous savons avoir été déposés dans des institutions, et être conservés dans de bonnes conditions… mais qui peut nous dire où se trouve l'enquête sur Plozévet et d'autres encore ?

Bibliographie

Bonnemason, Bénédicte et Véronique Ginouvès,

“Les phonothèques de l’oral: Collecter, documenter et valoriser les musiques traditionnelles”, *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, n° 2, p. 60-65 [En ligne] http://bbf.enssib.fr (consulté le 1er février 2008)

Bonnemason, Bénédicte, Véronique Ginouvès et Véronique Pérennou

Guide d’analyse documentaire du son inédit pour la mise en place de banques de données. Parthenay : AFAS/Modal, 2001. 186p.

Callu, Agnès et Hervé Lemoine

Le Patrimoine sonore et audiovisuel français: entre archives et témoignage, guide de recherches en sciences sociales, [préfaces d'Emmanuel Le Roy Ladurie et de Jean Cluzel, postface de Jacques Rigaud], Paris, Belin, 2005, 7 volumes, 2500 p

Coirault, Patrice

Répertoire des chansons françaises de tradition orale. Tome I: La poésie et l’amour [ouvrage révisé et complété par Georges Delarue, Yvette Fédoroff et Simone Wallon]. Paris: BnF, 2000. 565 p.

Cordereix, Pascal

“Les enregistrements du musée de la Parole et du Geste à l'Exposition coloniale. Entre science, propagande et commerce”, p. 47-59. in “L'enregistrement sonore”, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, no 92, 2006/4:

Corpus oraux – Guide des bonnes pratiques

Olivier Baude (Coord.), Claire Blanche-Benveniste, Marie-France Calas, Paul Cappeau, Pascal Cordereix, Laurence Goury, Michel Jacobson, Isabelle de Lamberterie, Christiane Marchello-Nizia et Lorenza Mondada. CNRS Edition, 2006. 24p. [En ligne] www.culture.gouv.fr/culture/dglf/Guide_Corpus_Oraux_2005.pdf (consulté le 1er février 2008)

Cribier, Françoise et Elise Feller

Projet de conservation des données qualitatives des sciences sociales recueillies en France auprès de la “société civile”: rapport présenté à Madame la Ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies. Doc. dactylogr., 2003. 2 vol. non pagin. ([105] + [143] p.) [En ligne] http://lasmas.iresco.fr/rapport/Rapdonneesqualita.pdf (consulté le 1er février 2008)

Descamps, Florence.

L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation. Cheff Eds, 2006. 886p.

Garcia, Joëlle.

Valoriser et préserver le patrimoine oral dans une civilisation de l'écrit: un défi pour les bibliothèques. International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA), 65th IFLA Council and General Conference, Bangkok, Thailand, August 20 - August 28, 1999. [En ligne] http://www.ifla.org/IV/ifla65/papers/036-146f.htm (consulté le 1er février 2008).

Gétreau, Florence.

Recherche et maintien de la tradition musicale populaire en France: positions de principe, méthodes d'observation et réalisations du MNATP, 13 mars 2006 [En ligne] http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00009588 (consulté le 1er février 2008)

Joutard, Philippe

“Historiens, à vos micros !”. *L'Histoire*, n°12, mai 1979, p.106-112).

Laforte, Conrad

Le catalogue de la chanson folklorique française. Tome 2: Chansons strophiques. Québec: Les presses universitaires de Laval, 1981. 841p. (Les Archives de folklore; 20).

Laurence, Pierre

“Archives sonores, la mode est aux rapports”. *Bulletin des adhérents de l’AFAS,* n°21, hiver 2002, p.2-9.

Lortat-Jacob, Bernard

“L'ethnomusicologie en France”. *Acta Musicologica*, Vol. 62, Fasc. 2/3 (May - Dec., 1990), pp. 289-301.

Nicolas, Laetitia

“Les bouquets funéraires des bords de routes: un nouveau code de la route ?” *Imageson.org*, 30 janvier 2007 [En ligne] http://www.imageson.org/document860.html (consulté le 1er février 2008).

Pacher, André.

“Conditions et moyens du développement culturel en milieu rural. L'exemple du Poitou-Charentes”. *Etudes rurales*, 1982, n°86. [En ligne] http://etudesrurales.revues.org/document798.html (consulté le 1er février 2008).

Pelen, Jean-Noël. “L'histoire, l'Autre, le texte. Difficultés de la raison ethnographique”, in MÉTRAL J. (coord.), *Les aléas du lien social. Constructions identitaires et culturelles dans la ville*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, diffusé par La Documentation française, 1997, p. 173-190.

Verdure, Nicolas. “Les archives de l'enregistrement sonore à la Bibliothèque nationale de France”, p. 61-66. in “L'enregistrement sonore”, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°92, 2006/4: